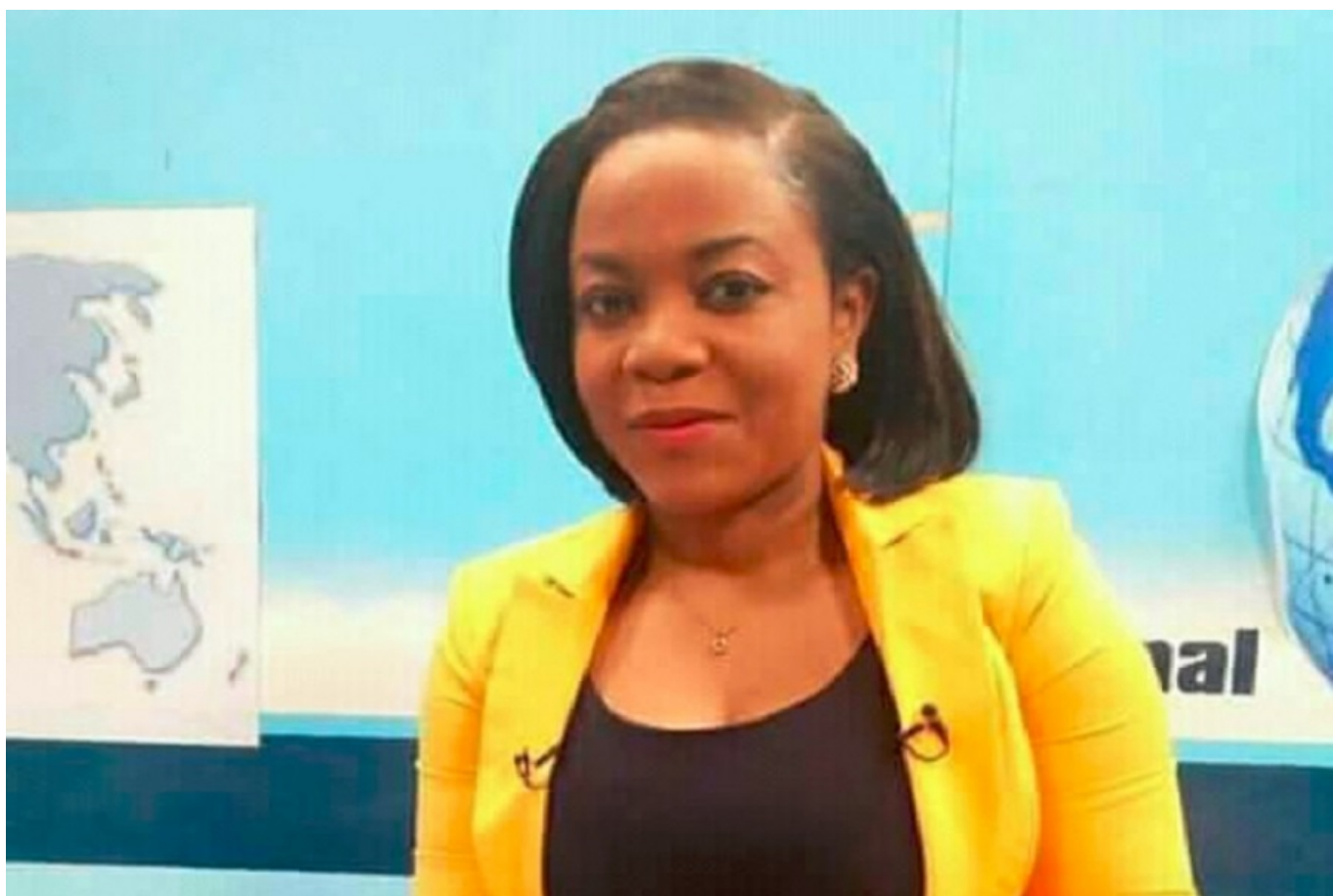




C'est au cours du journal de 20 h sur vision 4 présenté par Jean Jaques Ze que la décision signée de Jean Pierre Amougou Belinga le PDG du groupe Anecdote a été rendue public.

" Mademoiselle Lekoué Monkam Sidoine, Rédacteur en Chef Adjoint No 1, Vision 4 Télévision, est pour compter de la date de signature de la présente décision, relevée de ses fonctions et affectée à Satellite FM..." a-t-on entendu.

La journaliste Sidoine Monkam paierait ainsi le prix d'un manquement d'éthique et de déontologie dont elle aurait fait montre suite au reportage sur un supposé scandale sexuel auquel serait impliqué l'homme politique Vincent Sosthène Fouda.

En rappel au cours de l'édition du journal de 20h du 15 novembre, Sidoine Monkam avait fait un reportage dit « très controversé » sur l'homme politique.

« Selon des sources dignes de foi, Vincent Sosthène parle d'une scène de couple entre son épouse et les enfants de cette dernière. Une hypothèse qui semble invraisemblable car il est bien difficile de croire qu'une mère puisse laisser son époux se faire tabasser en tenue d'Adam par ses enfants bien qu'il ne soit pas leur géniteur» avait-elle déclaré

Ceci avant de conclure « Comme Dominique Strausskhan, Vincent Sosthene Fouda vient d'enterrer dans cette video, le reve qu'il caressait de se retrouver a Etoudi. Une autre voie s'ouvre a lui desormais, celle de la pornographie. Malheureusement il ne semble pas avoir le profil de l'emploi. L'homme n'a pas ete gate par la nature ».